

Genève, le 10 octobre 2018

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Audit de conformité et de gestion du secteur juridique du service de police du commerce et de la lutte contre le travail au noir (PCTN)

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

mardi 16 octobre 2018 à 10h30
à la grande salle de conférence
7, place de la Taconnerie, 1204 Genève.

Rattaché à l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), le service de police du commerce et de la lutte contre le travail au noir (ci-après la PCTN) a pour mission générale de superviser l'ensemble des activités du commerce du canton de Genève. Il délivre ainsi des autorisations, mène des contrôles et prononce des sanctions. Il a été créé en janvier 2017 et est né de la fusion entre l'ex-service du commerce (SCOM) et celui de la lutte contre le travail au noir. Faisant initialement partie du département de la sécurité et de l'économie (DSE), la PCTN a été transférée au département de l'emploi et de la santé (DES) le 1er juin 2018.

La Cour des comptes a choisi d'ouvrir une mission d'audit axée sur la légalité et l'efficacité des prestations fournies par le secteur juridique de la PCTN. Ce choix s'explique par les risques identifiés dans son analyse de risques, tant au regard du volume et de l'importance des contrôles devant être effectués que du nécessaire respect du principe d'égalité de traitement se trouvant au cœur du processus de gestion des sanctions.

La Cour avait déjà audité l'activité du secteur juridique dans son rapport sur le SCOM publié le 30 septembre 2010 et, à l'issue de son dernier suivi de 2013, elle faisait état d'une situation toujours préoccupante en matière de suivi et de délai de traitement des dossiers d'infractions.

Par ailleurs, à la suite de l'ouverture de la mission, la Cour a reçu de nombreuses alertes concernant la PCTN en général, et son secteur juridique en particulier.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Stanislas ZUIN
Président

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :

Monsieur Stanislas ZUIN, président de la Cour des comptes

Tél. 022 388 77 90, courriel : stanislas.zuin@cdc.ge.ch